

De Berru à Nogent : les bois de Berru



Une randonnée proposée par [guillaume7951](#)

Une courte boucle dans les bois de Berru, qui peut se faire en famille, qui fait passer par le village, la sablière et les hauts de Nogent-l'Abesse.

Durée	1h 25	Difficulté	Facile
Distance	4,31 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	72 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	72 m	Commune	Berru (51420)
Point haut	251 m		
Point bas	181 m		



Trace n° 225184

Description

Se garer sur le parking du stade de foot de [Berru](#).

(D/A) S'orienter Sud-Ouest et suivre les panneaux (balisage Jaune, direction Cernay) pour s'engager vers le lotissement sur une route qui laisse place à un chemin en entrant dans le bois. Suivre le chemin principal qui monte progressivement vers la sablière en laissant les départs à gauche et à droite. Poursuivre jusqu'à l'intersection.

(1) Prendre à gauche pour rattraper la route en bitume puis suivre cette dernière à droite.

(2) A la sablière, quitter la route et prendre le chemin à gauche (lorsque l'on est face au trou de la sablière) qui redescend vers Nogent. Laisser un chemin à gauche et parvenir à un croisement.

(3) Tourner à gauche puis aller tout droit pour sortir du bois et longer la pâture (chevaux aux beaux jours).

(4) Au croisement, emprunter le chemin de gauche pour remonter jusqu'à l'antenne de télécommunications. Après l'antenne, suivre la route en bitume puis bifurquer à droite à l'embranchement pour rejoindre le parking du stade de foot (D/A).

Points de passage

- D/A Berru, parking du stade de foot**
N 49.26772° / E 4.147723° - alt. 181 m - km 0
- 1 Intersection, prendre à gauche**
N 49.259045° / E 4.142098° - alt. 240 m - km 1.11
- 2 Sablière, quitter la route, prendre à droite**
N 49.257893° / E 4.143547° - alt. 251 m - km 1.34
- 3 Croisement, tourner à gauche**
N 49.254875° / E 4.146381° - alt. 241 m - km 1.77
- 4 Croisement, prendre chemin à gauche**
N 49.253244° / E 4.15157° - alt. 223 m - km 2.2
- D/A Berru, parking du stade de foot**
N 49.267716° / E 4.147733° - alt. 181 m - km 4.31

Informations pratiques

Prévoir des chaussures qui ne craignent pas la boue ou des bottes pour les petits en cas de pluie.
Attention aux moustiques en été.

À voir

- Sablière
- Village de Nogent l'Abbesse et vignes,
- Antenne de télécommunication
(Attention aux moustiques en été)

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-de-berru-a-nogent-les-bois-de-berru/>

This topographic map shows the area around Berru and Nogent-l'Abbesse. A red trail is marked with four numbered blue circular markers: 1 is near the 'Cim. milit.' (military cemetery) and 'la Descente des Bancs'; 2 is near 'le Sierdon'; 3 is near 'la Vigie' and 'Mont Berru'; 4 is near 'les Croisettes' and 'la Chacotinière'. The map includes various geographical features such as 'Bois de Witry', 'Bois de Chênes', 'Bois de la Perthe', 'Bois Pierre', 'Bois des Fontenelles', 'Bois des Chêes', and 'Bois des Fontenelles'. It also shows roads like D 980, D 264, D 64, and D 147, and several villages and hamlets including Berru, Nogent-l'Abbesse, Perceuil, and les Carabins. A red line with arrows indicates a route starting from the bottom left, passing through the numbered markers, and ending near the top right. A small red flag icon is also visible near marker 3.

2

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

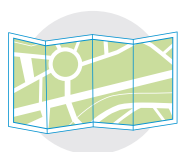
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



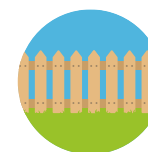
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



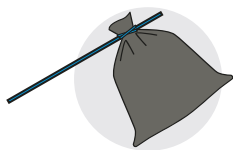
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.